

## **LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 11 janvier 2010**

**Etaient présents** : MM ou Mmes, IBRES. CLAMENS. BAROU. MOLLIN. SOZZA. SERIEYS. AGUILAR. AUBIN. BONNIEU. DOUMENC. DUPONT. ESCUDIER. ETERNOT. FENIE. GAURE. GUERRIN. HUMBERT. LACASSAGNE. LE LAMER. LUBIN. ROUSSEL. VIOLA.

**Etaient absents ou excusés** :

**Représentés** : M. ABADIE par M. CLAMENS.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé sans observation.

Les questions suivantes ont été traitées :

### **1/ DESIGNATION DES REPRESENTANTS A LA C.M.T.R. :**

Au premier tour de scrutin, sont élus pour représenter la Commune de Bressols à la Communauté de Montauban Trois Rivières MM. et Mmes IBRES. ABADIE. BAROU. CLAMENS. FENIE. ETERNOT. LACASSAGNE. LE LAMER.

M. SOZZA sollicite une délégation relative au Plan Climat Territorial.

### **2/ OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :**

Une redevance annuelle de 100 euros est fixée pour l'occupation du domaine public par le chalet commercial de Madame REY, place du centre commercial.

### **3/ SUBVENTION EXCEPTIONNELLE :**

Le Conseil Municipal attribue à l'Amicale du Personnel de la Mairie de Bressols une subvention exceptionnelle de 100 euros pour les actions menées sur la Commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 50.

Vu par Nous, Maire de Bressols, pour être publié conformément au Code Général des Collectivités Locales.

Bressols, le 15 janvier 2010

Le Maire,